

L'abbé GUILLOTIN

D'après la conférence d'Alfred JAMAUX présentée à l'AG de novembre 2010 à Mauron

Bien sûr, dans le Pays de Brocéliande, le nom de Guillotin éveille un certain écho puisque le fameux « Chêne à Guillotin » est visité par de nombreux touristes, comme j'ai pu le constater encore récemment.

P. P. Guillotin prêtre

I-Avant l'épreuve

Enfance et formation

PIERRE-PAUL GUILLOTIN naquit le 24 juillet 1750, de François et Mathurinne Patier. Ni son père, ni son oncle maternel et parrain Pierre Patier, ni sa marraine Julienne Gendrot ne savent signer lors de son baptême célébré par l'abbé Sébille en l'église Saint-Laurent de Concoret, paroisse du doyenné de Montfort, de l'archidiaconé de Porhoët au diocèse de Saint-Malo. Concoret est une moyenne paroisse encadrée par trois très grandes : Gaël au nord, Mauron à l'ouest et Paimpont à l'est et au sud. Les landes y occupent encore une surface importante et le collaborateur d'Ogée écrit à la fin du XVIII^e siècle « *Les habitants de ce pays languissent dans la misère, tandis qu'ils pourraient vivre*

dans une honnête aisance, s'ils avaient assez d'ardeur dans le travail. » Mais si l'on examine la carte géologique, on s'aperçoit que le sous-sol de la moitié de la paroisse est constitué par les schistes et poudingues de Montfort qui donnent un sol stérile et rare qui « *laisse partout percer les têtes couvertes de lichens des dalles rouges; c'est la région des légendaires landes bretonnes* ». A l'ouest, on trouve des schistes et poudingues de Gourin sans limon. Au nord, il y a un peu de grès armoricain qui forme « *des cimes couvertes de pins* ». Les Concorétois ont des excuses et leurs ancêtres ont eu bien du mérite de mener jusqu'au bout ces défrichements ingrats aux dépens de Brocéliande.

Deux dictons concernent encore les gens du cru « *Ce sont des sorciers de Concoret* ». Cela s'est dit aussi des habitants de mon pays natal, La Fontenelle (35); on me traitait de sorcier dans mon enfance quand

j'avais commis une action peu brillante. Mais pour-quoi serions-nous, ainsi que les Concorétois, moins intelligents que d'autres ?

Le deuxième dicton dit que « *Les saints de Concoret ne datent de rien* ». On pense qu'il évoque Éon de L'Étoile, pauvre moine transféré contre son gré de Concoret à Barenton; devenu fou, il créa une secte qui commit des exactions de 1145 à 1148; convoqué par le pape Eugène au concile de Reims, il fut enfermé. Chrétien de Troyes évoque cette affaire dans « *Yvain et la dame de Brécilien* ». Le roi de Bretagne Salomon aurait vécu au château de Comper, en Concoret.

Quand le jeune Pierre-Paul a-t-il commencé à « *aller au latin* » ? Il a dû aussi auparavant apprendre à lire, écrire et compter. Sa formation ecclésiastique a peut-être débuté tout simplement au presbytère de Concoret sous l'autorité du recteur Guillaume Julien Bêtaux (1717-1797); né à Lancieux, ordonné prêtre à Tréguier en 1742, professeur de philosophie au collège de Dinan ensuite, il était le respecté recteur de Concoret depuis 1756. Certains recteurs rassemblent même plusieurs élèves venant de paroisses circonvoisines, par exemple, vers 1770, le recteur de Saint-Malo de Beignon.

Pour le moment, je ne peux fournir de précisions certaines pour Pierre-Paul Guillotin que lorsqu'il a déjà atteint l'âge de 20 ans et reçu la tonsure ainsi que les quatre ordres mineurs (portier, lecteur, exorciste et acolyte). Il est acolyte quand son oncle et sa tante Jacques Guillotin et Françoise Morfouesse lui assurent un « *titre clérical* », c'est-à-dire une rente viagère annuelle de 60 livres. Le séminariste est ainsi assuré d'un petit minimum vital qui lui ouvre la voie des trois ordres majeurs restant à obtenir. Les propres parents du séminariste pauvre n'avaient pas les moyens d'assurer cette obligation. L'oncle et la tante généreux mettent à la disposition du futur prêtre leur « maison de devant » et son jardin au Vaubossart et, à proximité, 176,5 sillons de terre, dont 74,5 sillons de terre labourable plantée et 102 sillons pris sur la mauvaise Lande de Lambruso; c'est une émouvante générosité.

Le 4 septembre 1771, Pierre-Paul reçoit son premier ordre majeur, le sous-diaconat, à partir duquel le postulant est astreint à la lecture du bréviaire et à la continence. Il étudie alors à Dinan. En août 1772, il y subit un examen; on teste ses connaissances sur le baptême, la confirmation, l'extrême-onction, les sacrements de l'ordre et du mariage. Du point de

vue pratique, il a un peu de voix et il sait aussi un peu le chant. Un avis favorable lui a été donné par le recteur de Saint-Sauveur de Dinan. Avec la mention « Assez bien » il est admis à l'ordre majeur suivant et passe au séminaire de Saint-Méen.

Un an plus tard, le 2 septembre 1772, il est ordonné diacre dans l'église abbatiale de Saint-Méen. M. François Monin, le recteur, a délivré aux séminaristes une attestation favorable commune. Remarquons que ce recteur sera révoqué en 1774. Pierre-Paul subit un nouvel examen en février 1774. Comme ses condisciples, il présente les *Traité des Loix* et de la conscience et les deux premiers livres des *Rois*. Il a fait de notables progrès pour la voix et le chant. Il obtient la mention « Assez bien » et passe au séminaire de Saint-Servan en qualité de pensionnaire gratuit.

Le 27 septembre 1774, dans une grande ordination avec messe pontificale, Mgr Antoine Joseph des Laurens ordonne Petrum Paulum Guillotin, dans la vaste nef de la chapelle Saint-Sauveur, à Saint-Malo. Il a 24 ans, l'âge normal; il a accompli une scolarité parfaite, sans redoublement.

D'humbles ministères, de l'Arcoat à l'Armor

Le jeune prêtre commence son sacerdoce par le poste le plus humble : chapelain dans la paroisse de Paimpont, c'est-à-dire chargé d'une portion de cette paroisse et choisi directement par le recteur pour y exercer une partie seulement des pouvoirs de ce dernier; par exemple, un baptême ne peut avoir lieu que dans une église paroissiale. Le frère Jean-François Leroy fut prieur-claustral de l'Abbaye de Paimpont et prieur-recteur de la paroisse du même nom de 1773 à 1776. Cette abbaye, créée au VII^e siècle par saint Judicaël, avait été érigée en abbaye-paroisse au XIII^e siècle; elle dépendait de la congrégation des chanoines réguliers de Sainte Geneviève. La très vaste paroisse de Notre-Dame de Paimpont couvrait 11 954 hectares dont 6 056 hectares étaient en bois, soit un taux de boisement de 54%, exceptionnel en Bretagne; cette forêt poussant sur le grès armoricain était assez riche et ne sera dévastée qu'au début du XX^e siècle. La paroisse comptait alors 4 000 communicants. Comment desservir religieusement une telle population répartie sur une telle surface ? A l'extrémité orientale du massif forestier, la trêve de Saint-Péran couvrait 936 hectares. Les 11 018 hectares restants étaient partagés en sept subdivisions ou frairies disposant chacune d'une chapelle. Les

quatre frairies les plus éloignées du bourg de Paimpont avaient un chapelain résident.

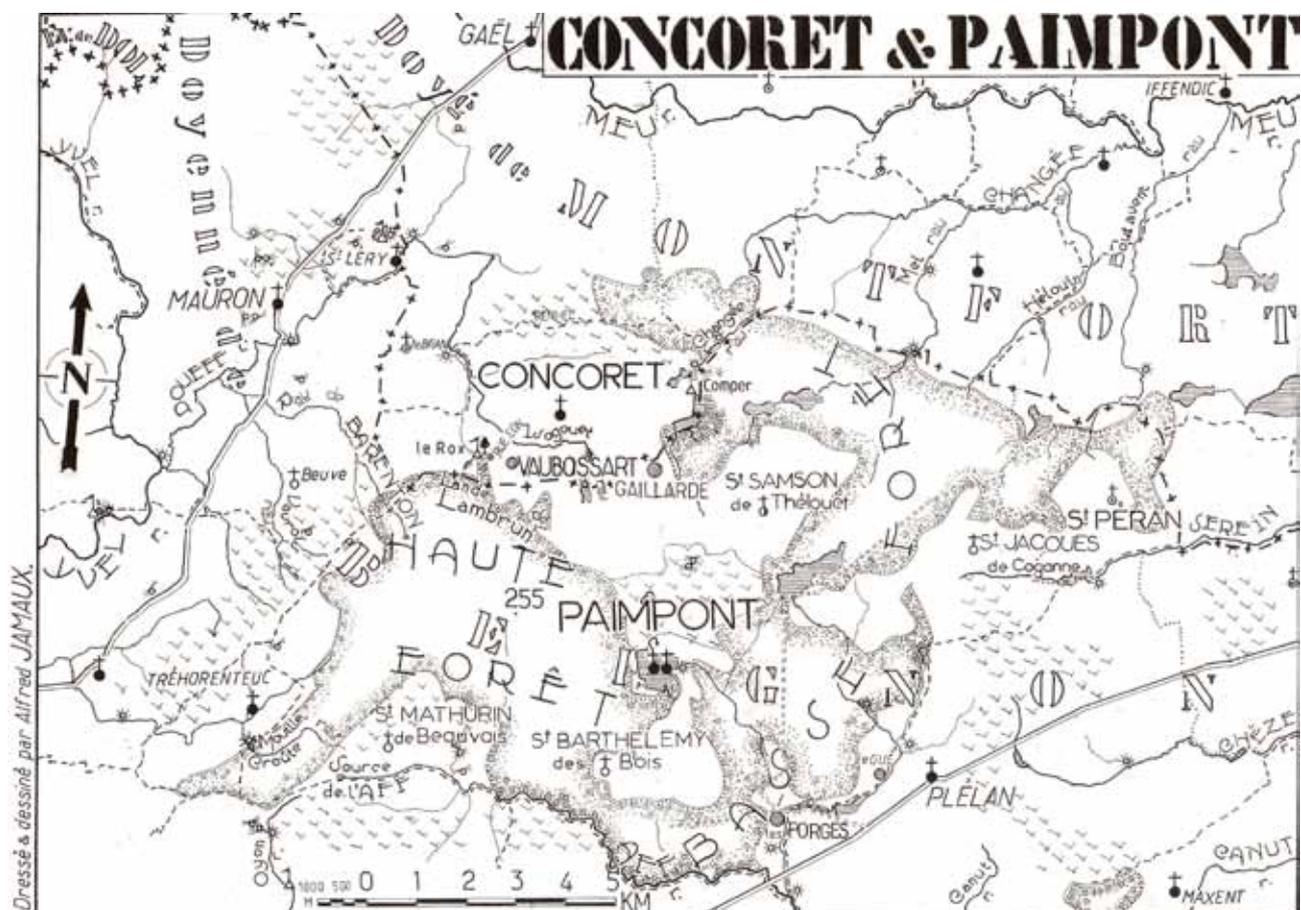
Notre abbé Guillotin se retrouve ainsi chapelain de Saint-Samson de Thélouet en Paimpont, évêché de Saint-Malo, non plus dans le doyenné de Montfort, mais dans celui de Beignon. Cependant, à l'ouest, sa frairie est limitrophe de sa paroisse natale. Le bourg de Concoret est à 4500 m. à l'ouest-nord-ouest du village de Thélouet; le jeune prêtre ne pouvait guère espérer un poste plus proche de sa famille. A l'origine, le prieuré de Saint-Samson de Thélouet avait été fondé en 1124 par Raoul de Montfort en faveur de l'abbaye de Saint-Sulpice-la-Forêt. La frairie rassemblait deux grandes clairières de défrichement, Thélouet et Gaillarde, coincées entre la Haute et la Basse Forêt.

Pierre-Paul Guillotin va connaître sa première, modeste et unique promotion en devenant curé de la paroisse Saint-Blaise de Baulon, sous le frère Jean-Baptiste Magneval, prieur-recteur de 1755 à sa mort en 1788. Cette paroisse appartient toujours au diocèse de Saint-Malo, doyenné de Lohéac, mais c'est un prieuré-cure de l'abbaye Saint-Jacques de Montfort fondée en 1152 par le seigneur de Montfort. Cet établissement était occupé par les religieux de l'ordre de saint Augustin qui observèrent une règle des plus sévères jusqu'à l'institution de la commende; vers le

milieu du XVII^e siècle, l'abbé de Tanouarn réussit à y introduire les chanoines réguliers de sainte Geneviève porteurs d'une réforme qui perdura jusqu'à la Révolution.

A Baulon, situé à 18 km à l'est-sud-est de Thélouet, notre jeune abbé n'est pas dépaysé : il est toujours sur les plateaux de roches siluriennes ingrates. La paroisse couvre 2500 hectares dont un cinquième seulement est en lande malgré les affleurements de grès armoricain et de schistes et poudingues pourpres de Montfort. Elle compte 1500 communiants. Le curé d'une paroisse est choisi par le recteur titulaire du lieu sans l'intervention de l'évêque. Il est l'auxiliaire du recteur, seul responsable officiel qui lui assure subsistance et pécule. Aujourd'hui, on dirait que c'est un vicaire, mais curé est alors le nom donné à tout vicaire en Bretagne. Le curé parle même de sa fonction en disant : « ma cure ». Curé et cure ne changeront de sens qu'avec le Concordat de 1801.

Pierre-Paul Guillotin fait un grand saut vers le nord, de l'Arcoat à l'Armor pour occuper sa deuxième cure, dans la paroisse Sainte-Croix de Saint-Servan, faubourg de Saint-Malo. Comment expliquer ce grand saut? Le chemin de Saint-Malo à Vannes par Dinan et Ploërmel est jusqu'à cette dernière ville comme l'épine dorsale du diocèse de Saint Malo. De Mauron, la petite ville limitrophe



de Concoret, à Saint-Malo, il y a 78,3 km, c'est-à-dire 3,5 fois la distance Concoret-Baulon. Pendant les deux derniers tiers du XVIII^e siècle, le bénéfice de Saint-Servan a été monopolisé par la fratrie des Dumont; Amaury Dumont, nommé en cour de Rome occupe la rectorie de 1735 à 1760; son frère Mathurin lui succède de 1760 à 1781; leur neveu Jean gouverne jusqu'à la Révolution. Ils sont originaires de Loudéac à 42 km à l'ouest-nord-ouest de Concoret. Pierre-Paul, le terrien a-t-il été séduit par la rivière de Rance, la mer et la vie maritime lors de son séjour au grand séminaire ?

C'est le 9 mai 1778 qu'apparaît la première signature de l'abbé Guillotin pour le baptême d'un enfant Salomon. Sa signature porte l'initiale de son premier prénom seulement. Mais deux mois plus tard, il signe définitivement : P. P. Guillotin. En octobre, le chapelain de Château-Malo a béni un mariage dans sa chapelle, mais c'est notre abbé qui rédige et signe l'acte. Le recteur signe peu d'actes, mais le curé Guillotin et son collègue Robichon en signent beaucoup.

Après dix ans d'heureux ministère servannais, la Révolution arrive et les années 1789, 1790 et 1791 seront celles des espérances déçues. Les députés du bas-clergé breton rejoignent le Tiers-État aux États Généraux et l'Assemblée nationale constituante va s'attaquer aux réformes nécessaires. Cependant dès 1789, les discordes vont coûter à Pierre-Paul Guillotin sa promotion de recteur d'un bénéfice qu'il connaît bien : Baulon. Le successeur du frère Magneval n'est resté qu'un an et le prieuré-cure est encore vacant en 1789. Mais la rupture est déjà totale entre les deux autorités qui doivent s'entendre pour y pourvoir, entre le dernier évêque de Saint-Malo, Cortois de Pressigny (1745-1823) très réactionnaire et le dernier abbé de Saint Jacques de Montfort, Claude Fauchet (1744-1793), ancien prédicateur de Louis XVI mais partisan des idées nouvelles, qui a été jusqu'à participer à la prise de la Bastille. L'évêque refuse d'accepter les deux frères génovéfains que l'abbé lui présente successivement et tente d'imposer par la force un prêtre séculier de son diocèse; sollicité, Pierre-Paul Guillotin n'accepte pas d'être promu dans ces conditions. Poursuivant sa fuite en avant, élu évêque constitutionnel du Calvados et député à la Convention, Claude Fauchet fut finalement guillotiné pour avoir repoussé le mariage obligatoire des prêtres constitutionnels.

Le nouveau régime confisque les biens du clergé pour résoudre avec facilité la crise financière. Mais la

Constitution Civile du Clergé votée le 12 juillet 1790 pour réorganiser entièrement l'Église de France est mal acceptée. Le 27 novembre 1790, les constituants imposent aux clercs le serment à la Constitution Civile du Clergé. Le recteur Dumont de Saint-Servan et ses trois curés refusent de le prêter. Le 17 octobre, les quatre prêtres étaient allés au séminaire faire leurs adieux à Cortois de Pressigny qui prenait la poudre d'escampette. Pleins de bonne volonté, ces prêtres participaient à la nouvelle vie citoyenne. Par exemple, le 8 mai 1790 ils sont présents au séminaire pour l'assemblée primaire des citoyens actifs de Saint-Servan qui ont à choisir huit électeurs parmi les 305 d'entre eux qui payent une contribution directe au moins égale à dix journées de travail. Nous relevons dans cette liste Pierre-Paul Guillotin qui atteint bien difficilement la quotité de 10 livres, tandis que Lecoufle père, négociant, en affiche 326. Le recteur Dumont est un des huit électeurs servannais choisis pour former à Rennes l'Assemblée électorale départementale qui élira les députés de l'Ille-et-Vilaine à la Législative, etc.

Les réfractaires servannais se maintiennent jusqu'au 13 mars 1791, date à laquelle ils refusent de lire la proclamation de l'évêque constitutionnel élu Le Coz et de chanter le Te Deum d'actions de grâces. Ne pouvant plus reculer, les électeurs du district de Saint-Malo nomment l'abbé Chédeville recteur constitutionnel de Saint-Servan le 29 mai 1791; il signe un premier acte d'enterrement le 10 juin. L'abbé Pierre-Paul Guillotin quitte Saint-Servan pour Concoret le 5 juin 1791 dans la tristesse. Son évêque était déjà parti depuis sept mois et demi; l'évêque de Dol voisin n'a été chassé de sa vieille ville épiscopale que le 1^{er} avril 1791 et le sera de France le 15 octobre 1792. Pendant treize ans, Pierre-Paul Guillotin s'est beaucoup plu et a beaucoup donné dans sa chère cure de Saint Servan. Il a près de 41 ans d'âge et dix-sept années de prêtrise; il est entré en résistance, mais de quoi son demain sera-t-il fait ?

II—Huit années et demi de résistance

La mort dans l'âme, Pierre-Paul Guillotin s'éloigne de sa chère cure de Saint-Servan, mais il n'est pas abattu, il résistera.

Une première forme de résistance : le culte dans les chapelles

Le clergé constitutionnel s'est mis en place au cours de l'année 1791, sous l'autorité des districts et des communes. Les prêtres assermentés ainsi protégés chassent leurs collègues réfractaires des églises paroissiales et des presbytères. Qu'à cela ne tienne, les réfractaires rassemblent les ouailles dans les chapelles écartées si nombreuses alors. C'est ainsi que l'abbé Guillotin a été chapelain de Sainte-Anne au village de Beuve en la paroisse-commune de Mauron, à 3,550 km au sud du bourg. Mauron est limitrophe à l'est de Concoret et de Paimpont. Cette chapelle est à 4,5 km du village natal de Pierre-Paul Guillotin, situé à l'est. Mais le compromis durera peu; bientôt les municipalités confisquent les vases sacrés et les ornements des chapelles, puis les ferment totalement.

Mauron est une grande paroisse très étendue qui compte alors 6700 habitants environ. Les terres labourables occupent 50% du territoire, devant les landes qui atteignent cependant 30%. Elle est célèbre par la bataille du 14 août 1352 qui vit les chefs de guerre de Jeanne la Flamme et sa petite armée brito-anglaise écraser la grande armée de Jean II le Bon confiée au comte de la Marche et au maréchal d'Offemont.

Repli sur Concoret. 1792 : Guillotin bascule dans la clandestinité totale

Au moment de l'effondrement de la monarchie constitutionnelle à Paris, l'abbé Guillotin se replie à Concoret où il prête un serment restrictif le 20 août 1792. Les hideux massacres de septembre sont perpétrés à Paris dans les premiers jours du mois; le 23 septembre, une dizaine de prêtres réfractaires de Concoret partent pour l'exil pour obéir à la loi de déportation du 26 août précédent. Il n'en reste qu'un : l'ex-curé de Saint-Servan. Son premier maître, le vieux recteur Bêtaux –qui mourra à Jersey en 1797 doyen des prêtres déportés– lui a remis tous ses pouvoirs et une pierre d'autel. Une semaine plus tard devant une assistance en pleurs, le prêtre chante une dernière grand-messe dans l'église de son baptême car le district de Ploërmel lui a conseillé la prudence; il ne couche plus chez lui. En décembre 1792, Pierre-Paul reçoit à la fois un soutien et une lourde tâche supplémentaire : il est chargé de l'administration clandestine du diocèse de Saint-Malo par l'évêque émigré, Alexandre Rozy, ancien recteur de Plélan et ancien official de Dinan, caché quelque

part; celui-ci étend les pouvoirs du résistant de sa petite paroisse natale à l'ancien diocèse tout entier. Les fidèles des paroisses alentour viennent à Concoret et leurs municipalités sont complices.

Dès le début de 1793, Concoret refuse la présence d'un prêtre « *sermenteur* » mais en même temps expédie à Ploërmel le mobilier de l'église. Le 28 ventôse an II (18 mars 1793), un premier décret de sang de la Convention nationale punit de mort sous 24 heures tout réfractaire saisi sur le territoire de la République. En conséquence, le dimanche 14 avril 1793, notre héros célèbre une dernière grand-messe; le samedi 27 avril, il cesse de dire la messe basse des jours ouvriers; en mai, le beau mois de Marie, il ne sonne plus l'Angélus, ne baptise plus à l'église et ne suit plus les enterrements. En juin, c'est la victoire des Montagnards sur les Girondins à Paris où l'on met aussi en activité le rasoir national, cette invention sanglante portant même le nom de notre prêtre réfractaire qui doit observer une clandestinité absolue et une vigilance de tous les instants. Ainsi, il passe la nuit du dimanche 6 au lundi 7 octobre au milieu de la grande lande de Renihal. Au cours de l'année qui s'achève, il a célébré 67 baptêmes et 40 mariages clandestins.

En 1794, la persécution s'accélère. En janvier, les cloches sont descendues du clocher. La municipalité cache le mobilier d'église et démonte préventivement les croix de chemin. Les autorités supérieures ne peuvent saisir les biens des réfractaires : leurs parents révèlent qu'ils avaient vendu leurs mobiliers et leurs champs; c'est en réalité une habile dissimulation. La guerre civile accroît les difficultés; Puisaye et ses chouans sont à l'aise dans une région à fort taux de boisement. C'est la grande terreur et deux décrets de la Convention viennent compléter la panoplie sanguinaire : celui du 22 germinal II (11 avril 1794) punit de mort les receleurs de prêtres réfractaires et celui du 22 floréal II (11 mai 1794) inflige la même peine aux réfractaires sexagénaires ou infirmes qui ne se sont pas constitués prisonniers. Deux confrères de Pierre-Paul Guillotin sont tués par les Bleus dans les environs. Notre héros leur échappe toujours malgré sa débordante activité : il a célébré dans l'année 136 baptêmes et 32 mariages clandestins.

Après la chute de Robespierre et avec l'action de la Convention thermidorienne, on pouvait espérer une grande amélioration pour 1795. Mais le bilan reste très mitigé. Au début de l'année, on accorde 60 francs de prime à celui qui arrête un prêtre réfractaire organisant ainsi une sorte d'abominable

Registre dressé par moi pierre paul Guillotin curé
de saint-servan, résidant présentement à concourt
mon lieu natal, pour inscrire les baptêmes, mariages et
décès, pendant mon sejour dans le pais.

Préambule

L'Assemblée soi-disant nationale séante à paris depuis
le mois d'avril 1789, ne cesse de porter des lois tendantes à renverser
le gouvernement et à détruire la religion catholique et elle en
obtient la sanction du roi par violence. du nombre de ces prétendues
lois est une constitution civile du clergé contre laquelle les évêques
de france réclament et que rome a condamnée comme renfermant
plusieurs erreurs contraires à la saine doctrine. l'assemblée outrée
de cette résistance a rendu un décret qui exige que les évêques et
prêtres promettent par serment et sans restriction de maintenir
de tout leur pouvoir ces nouvelles lois, à défaut de quoi ils seront
chassés de leurs places et même exclus du royaume. un nombre
infini d'impies et de gens égarés ou gagnés dans tous les endroits
s'unitent au sénat de paris et demandent avec fureur la
détruction ou l'exil des ecclésiastiques fidèles à la religion.
on les nomme refractaires, factieux, séducteurs, perturbateurs
ou les accuse de se coaliser avec les nobles pour empêcher
les effets d'une heureuse révolution. déjà depuis 18 mois
on les chasse de leurs places et on leur substitue des prêtres
sermentés. les vrais chrétiens sont dans la consternation
les patriotes les forcent d'assister à la messe des schismatiques.

Le 5. juin 1791, je fus contraint par défaut de serment
d'abandonner la cure de st servan et de me retirer dans
mon lieu natal. j'ai été l'espace d'un an chapelain de beuve.

Le 23. 7bre 1792, on publie à concourt un décret de l'assemblée
nationale qui ordonne que tous les prêtres fonctionnaires publics
non sermentés sortent de la france sous huitaine, sous peine
d'être poursuivis et traités comme rebelles aux lois et comme
perturbateurs du repos public.

chasse aux nuisibles. Mais les Concorétois réparent leur église en avril et le maire invite l'abbé à y célébrer à nouveau; ce dernier reste cependant sur ses gardes; le dimanche 21 juin, des Bleus se répandent dans le bourg pendant toute la matinée; Pierre-Paul Guillotin ne célèbre la grand-messe qu'à midi après le retrait de la troupe; le dimanche 30 août, cinq Bleus le tourmentent pendant toute la journée. Enfin le 20 septembre, l'église est à nouveau fermée. En dépit de toutes ces violences, l'ex-curé de Saint Servan aura quand même célébré 140 baptêmes et 26 mariages clandestins ou semi-clandestins. La foi du prêtre et de ses ouailles reste ardente en dépit des difficultés les plus diverses. Le désordre favorise le pullulement des loups dans les bois; ils attaquent même les vaches dont plusieurs crèvent à la suite de graves morsures.

Au début de 1796, on massacre encore des prêtres dans la région; c'est plus expéditif que de les déporter jusqu'en Guyane. Les Chouans infligent une défaite aux Bleus à Plumaugat, mais la garnison du village de Gaillarde n'en commet pas moins de multiples exactions à Concoret où une épidémie de dysenterie fait mourir beaucoup d'enfants et de vieillards. Certains prêtres déportés sont rentrés et peuvent soulager l'abbé Guillotin dans son éreintant ministère. Ce dernier peut même penser à sa cure. Après une première tentative infructueuse, il revient à Saint-Servan en septembre 1796 et il y reste pendant sept mois. Vu l'aide de ses confères et son absence en fin d'année, il n'inscrit sur son registre de Concoret que 93 baptêmes et 9 mariages.

Le service religieux n'étant pas assez régulièrement assuré, Pierre-Paul Guillotin est de retour le 5 mai 1797 à Concoret. Le 11 juin, en la fête de la Trinité, il célèbre dans la chapelle Saint Julien car le maître autel a été brisé; en juillet, il se procure des objets du culte en fer blanc; en août, il renouvelle les fonts baptismaux. Mais le 4 septembre, le coup d'État de Fructidor ranime la persécution; le 14, après la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, l'église est désornée et fermée une fois de plus. Du début octobre à la mi-novembre, notre abbé est à Saint-Servan; jouit-il dans « sa cure » d'une meilleure sécurité? En six mois de présence dans son pays natal, il a assuré 57 baptêmes et 15 mariages. En 1798, la persécution continue et les dangereux faux chouans, grands massacreurs de prêtres, sillonnent Concoret. La population est de plus affectée par une grave disette d'eau;

les moulins ne peuvent plus tourner et les patriotes en profitent pour délester les étangs demi asséchés de leur peuplement piscicole. Vers la fin de l'année, le réfractaire bénit des croix de chemin redressées et des maisons neuves dans lesquelles il célèbre la messe. L'année 1799 débute par un froid intense; il y a pénurie de fourrages et les moutons crèvent. Comble de malchance, l'abbé se casse le bras droit dans une chute sur la glace. Son activité pastorale s'est cependant maintenue avec 84 baptêmes et 21 mariages clandestins. Le prêtre a beaucoup compensé à la souffrance du pape Pie VI mort prisonnier en France le 29 août. Que faut-il attendre du nouveau coup d'État des 9 et 10 novembre 1799 qui porte le général Bonaparte au pouvoir? Au début de 1800, Pierre-Paul Guillotin est enfin remplacé par un prêtre qu'il connaît bien : Joseph Bigarré, né à Mauron en 1746, ordonné en mars 1770. Le 15 mars 1800, notre héros rejoint définitivement « sa cure » servannaise.

J'ai décrit bien maladroitement cette épopée clandestine grâce au registre de catholicité de Concoret qu'il n'a cessé de tenir en y ajoutant avec soin son quotidien de sept longues années et demie. Publiées pour la première fois en 1853, ces notes constituent un document historique de première main d'une valeur inégalable. L'abbé Guillotin est un des inventeurs des registres de catholicité qui vont maintenant doubler en quelque sorte pour les pratiquants l'état-civil officiel de l'État. Le courage surhumain de l'auteur n'a d'égal que sa grande modestie. Comment a-t-il pu échapper à l'arrestation et à la mort? Il a bénéficié de la complicité très active de ses compatriotes et en premier lieu de sa famille; il était à Concoret comme un poisson dans l'eau. L'environnement l'a aussi aidé : les haies, les vallées, les immenses landes d'ajoncs et la mystérieuse forêt de Paimpont avec ses annexes; le gamin du Vaubossart, le jeune prêtre de Thélouet connaissait tout cela comme sa poche.

Aujourd'hui tout le monde connaît le Chêne à Guillotin près du Vaubossart et de la Rue Éon; beaucoup de touristes visitent le site qui a été bien aménagé. Dans cet arbre creux multiséculaire, Pierre-Paul Guillotin se serait caché. On m'a fait remarquer que l'entrée est bien étroite pour le passage d'un homme, mais elle a pu se modifier. Il ne peut y avoir abri véritable que si les poursuivants sont des étrangers qui ignorent la spécificité du chêne, sinon c'est un piège mortel. Mais une belle légende assure

En 1798, de faux chouans sillonnent Concoret

que Notre-Dame de Paimpont se muait en grosse toile d'araignée pour masquer l'orifice. Le refuge du Chêne à Guillotin n'est-il lui-même qu'une pieuse légende populaire ? Ma bonne grand'mère paternelle m'a souvent rapporté le fait suivant : son grand-père habite la Grettai, sur la lisière de la forêt de Ville-Cartier en Bazouges-la-Pérouse et il recèle un réfractaire. Ce dernier peut se cacher dans un trou du mur de la salle commune masqué par une armoire ou dans un chêne creux au fond du jardin derrière la maison ou encore dans la forêt elle-même. Un jour, une patrouille arrive précédée d'un chien dressé à la chasse aux prêtres ; ce chien va directement reniffler sous l'armoire. Le grand-père le chasse d'un violent coup de pied ; l'armoire est déplacée en un clin d'œil et le prêtre sort par la porte de derrière pour aller dans le chêne. Cette porte est à peine refermée que le chef se présente au contre-hus : « *Qui a frappé mon chien ?* » crie-t-il méchamment ; le grand-père rétorque : « *Si j'avais un chien, je ne tolérerais pas qu'il vienne voler du pain sur la table des gens* ». Bec cloué, le militaire n'insista pas. Histoire vraie à Bazouges-la-Pérouse et pourquoi pas à Concoret ?



III—Le retour à Saint-Servan

La Révolution s'est essoufflée et le général Bonaparte rétablit l'ordre et la discipline. Il a le grand mérite de restaurer la liberté des consciences et la paix religieuse. Le culte catholique se rétablit peu à peu librement. La relève assurée à Concoret, Pierre-Paul Guillotin peut revenir dans sa « chère cure ». Il y célèbre des baptêmes en novembre 1796, janvier et avril 1797, en 1800 et 1801. En novembre 1800, c'est l'ouverture des négociations entre le pape Pie VII et le premier Consul qui aboutissent à la signature du Concordat le 16 juillet 1801. La fin de l'année voit la rentrée en France de nombreux prêtres déportés du diocèse sous la conduite de l'abbé Le Saout recteur de Saint Malo. Pierre-Paul Guillotin voit avec joie tous ces événements, comme la réouverture au culte de l'église de Saint-Servan le 31 octobre. Le 8 avril 1802, le Concordat et les articles organiques sont promulgués. Le 2 mai, trois semaines plus tard, ils

sont proclamés à Saint-Servan. L'ex-réfractaire assiste au défilé d'une foule immense et entend ses acclamations ; à l'église il est acteur de cette adoration du Saint Sacrement, de cette prière pour le gouvernement et de ce Te Deum à ébranler les voûtes. Il ouvre le 1er avril 1803, le premier registre des sépultures de la paroisse.

Il connaît la nouvelle donne ecclésiastique : il y a toujours un évêque pour un évêché mais ce dernier correspond au département, circonscription civile ; son vieux diocèse de Saint-Malo n'existe plus. Tous les chefs-lieux de canton sont devenus des cures de 1^{ère} classe avec un curé à leur tête ; il y en a 43 en Ille-et-Vilaine ; c'est le cas de Saint-Servan. En 1803 le curé nommé de cette ville est Laurent Damar l'Étang, docteur en Sorbonne, ex-vicaire général de Saint-Malo mais qui n'est plus que chanoine de Rennes. Comme le petit prêtre de Concoret, c'est un ancien réfractaire qui a vécu caché tout près, à Miniac-Morvan, dans le Haut Pays de Dol noir si propice. Les autres paroisses sont devenues des succursales et le prêtre qui en est responsable est un desservant, mais les gens continuent de dire « recteur ». Curés et desservants sont payés par l'État. Pierre-Paul Guillotin n'est donc plus « curé » de Saint-Servan : la fonction du curé d'Ancien Régime est maintenant, dans le clergé concordataire, celle de vicaire, collaborateur des curés et desservants, nommé désormais par l'évêque mais non payé par l'État. Pierre-Paul Guillotin aura beaucoup de mal à se détacher de son vieux titre.

Le curé Damar est aidé par des vicaires, hommes d'âge mûr et anciens réfractaires. La relève par de jeunes prêtres demandera du temps. L'abbé Guillotin a été ou a rejoint son alter ego, Charles Robichon ; plus jeune d'un an, celui-ci est né à Cancale en 1751 ; tonsuré en 1770, sous-diacre en 1773, diacre l'année suivante, il est ordonné prêtre en 1775 dans la cathédrale de Dol par Mgr de Hercé au cours d'une ordination inter-diocésaine monstre de 249 ordinands tous grades confondus. Contrairement à son collègue resté centré sur sa paroisse natale, l'abbé Robichon a exercé son ministère clandestin loin de Cancale dans une vaste zone d'une douzaine de paroisses entre le Frémur et l'Arguenon, de Trigavou à Plancoët. Il s'est attaché à l'œuvre de Saineville et y développe un atelier de charité. D'une robuste santé, il meurt vicaire à Saint Servan à 83 ans en 1834.

Prêtre du diocèse de Saint-Malo avant 1789, maintenant prêtre du diocèse de Rennes, Robichon a retrouvé son ancien poste. Mais Guillotin, prêtre

du diocèse de Saint-Malo avant 1789, est devenu prêtre du diocèse de Vannes car la commune de Concoret n'a pas été incorporée à l'Ille-et-Vilaine dans lequel elle forme une hermie très prononcée, mais au département du Morbihan. Notre abbé a donc échappé à son évêque pour réoccuper son ancien poste de Saint-Servan : le cœur l'a emporté sur une stricte discipline. Il est modestement logé dans une chambre meublée au domicile d'André Collet au 150 de la rue du Centre ; il prend aussi pension chez son logeur. Il a renoué des amitiés anciennes et en a développé de nouvelles. En avril 1801 il voit revenir à Saint-Servan comme Directeur du Télégraphe Mathieu-Xavier Durant rescapé de la Grande Terreur ; il l'avait marié et baptisé ses enfants ; Madame Durant a caché dans leur maison un prêtre réfractaire pendant plusieurs années. Mathieu-Xavier s'intéresse beaucoup à l'église chère à l'abbé : en 1806, il dessine un retable pour la chapelle du Sacré Cœur ; en 1810, il dessine les nouveaux fonts baptismaux ; il devient même président du Conseil de fabrique. Pierre-Paul Guillotin a aussi pour voisin Jean-Michel Raffray, ancien émigré royaliste, fondateur d'une école secondaire installée aux Récollets fin juin 1802. Il rend des services aux voisins ; par exemple le 10 août 1808 il prête serment devant le juge de paix comme curateur de Thérèse Prével, 15 ans, fille de Jean François et feu Thérèse Berthau.

Il lit sur les murs de la ville les placards des dépêches télégraphiques signées par son ami Durant et annonciatrices des retentissantes victoires de l'Empereur. Peut-être se sent-il fatigué pour signer le 25 septembre 1812, en l'étude de Me Robert, notaire à Paimpont, un testament en faveur de ses deux sœurs célibataires : Anne-Julienne, demeurant au bourg de Concoret et Marguerite qui habite au Vaubossart. Plus tard, après le désastre de Russie en 1812 et celui d'Allemagne en 1813, est-il attristé par le naufrage prévisible de celui qui avait rétabli la liberté du culte ? Il célèbre un dernier mariage le 1^{er} décembre 1813. Au début de janvier, il tombe gravement malade tandis que les armées des envahisseurs sont déjà au cœur de la Champagne et que le télégraphe se tait. Pierre-

Gilles François Plisson, âgé de 28 ans, fils de feu Laurent et de Jeanne Jourdan, et Genevieve Marie Bourthier, âgée de 24 ans, fille de feu Alexis André et de Genevieve Guillotin, tous deux natifs et domiciliés de St. Servan, ont reçu la benediction nuptiale par mon ministère le 1^{er} dec. 1813, sur le certificat de l'acte civil et après un ban de leur mariage publié canoniquement et sans opposition. Dispense des deux autres ainsi que du tiers de l'aveu obtenu de M. l'Evêque de Rennes, en présence de Laurent Plisson frère de l'époux, François Gallot beau-frère de l'époux, François Gallot et François de Roux, lesquels ont signé. Plisson Genevieve Bourthier Le Prieur J. Cou Gallot P. P. Guillotin vic.

Dernier mariage célébré par l'abbé Guillotin

Paul rend son âme à Dieu le 28 janvier 1814 à 63 ans et 6 mois. Un nombreux clergé participe à son enterrement. Il est inhumé au cimetière de la Vigne au Chapt. Sa deuxième période de vicariat servannais aura duré 13 ans, 10 mois et 13 jours. Le 2 mars 1814, plus d'un mois plus tard, munie d'une procuration de sa sœur, Anne-Julienne Guillotin se présente devant le juge de Paix de Saint-Servan pour récupérer les maigres objets mobiliers de son frère¹.

J'ai voulu faire connaître Pierre-Paul Guillotin totalement inconnu à Saint-Malo, même chez les ecclésiastiques. J'ai essayé de respecter la vérité au plus près. J'ai désiré aussi rendre hommage à un prêtre exemplaire issu du Tiers État, humble et vertueux, formé et vivant dans la grande tradition tridentine. Il nous reste peu « d'objets inanimés » pour évoquer notre héros. Qu'est devenue sa tombe servannaise ? A Concoret il y a bien sûr « le Chêne à Guillotin ». Mais qui pourrait identifier sa maison natale au Vaubossart ? Notre abbé n'a pas connu certainement l'église Saint Laurent actuelle qui date de 1901-1902 ; mais j'ai remarqué dans les deux pignons du transept l'heureuse incorporation de quatre arcades de la vieille église venues de la croisée et sous lesquelles Pierre-Paul Guillotin est passé bien souvent.

1. cf document en annexe

■ Source imprimée.

Le registre de Concoret, Mémoires d'un prêtre réfractaire. Publiées pour la première fois sur le manuscrit de l'abbé Guillotin avec préface et notes de M.S. Ropartz. Saint Brieuc. L. Prud'homme, éditeur. 1853.

■ Sources manuscrites.

- Archives paroissiales de Saint-Servan. Vifs remerciements à M. Michel Bourdais.
- Archives municipales de Saint-Malo. Fonds de Saint-Servan : registres paroissiaux, État-civil, Délibérations du Conseil municipal.
- Archives départementales d'Ille-et-Vilaine.
- 1 G 98 / 1 : Evêché de Saint-Malo. Examen pour les ordres.
- 1 G 157 : Evêché de Saint-Malo. Insinuations 1768-1775.
- L 337 / B : Assemblées primaires du district de Saint-Malo. 1790.
- 5 V 17 : Archives paroissiales du diocèse de Rennes (période concordataire) Saint Servan.
- 4U 39/13 : Justice de Paix de Saint-Servan

■ Bibliographie.

BARROIS et LEBESCONTE, Carte géologique de la France, au 1/80.000, feuille « Rennes », 1894 ; 3^{ème} édition 1966.

CASSINI, Carte au 1/86.400, feuille N° 127 « Dinan ».

DEMOLON, Plan cadastral de Saint-Servan, au 1/1.250, levé en 1835.

GUILLOTIN, *Registre de Concoret. Mémoires d'un prêtre réfractaire pendant la Révolution*, préface et notes de ROPARTZ, éd. Prud'homme, Saint-Brieuc, 1853.

HAIZE Jules : *Saint-Servan sous la Révolution*. 1907, rééd. Rue des Scribes, Rennes, 1989.

LEMASSON Auguste, *Histoire du Pays de Dinan de 1789 à 1815*, Dinan, 1925-1926, rééd. Le Pays de Dinan, 1989.

OGÉE, *Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne*, Nantes, 1778 ; revue et augmentée par MARTEVILLE et VARIN, Rennes, Molliex éd. 1843 ; rééd. Joseph Floch, Mayenne, 1973, page 197.

Le texte original d'Alfred Jamaux comporte quatre annexes : Traduction de son testament ; PV des scellés à son décès ; Procuration de Marguerite Guillotin à Anne-Julienne sa sœur ; Levée des scellés en présence d'Anne-Julienne Guillotin. Les adhérents qui sont intéressés contactent armelle.querbouet@wanadoo.fr

Archives départementales du Morbihan

Référence E supp.

Où avez-vous trouvé la référence E supplémentaire 548 ? S'agit-il d'un acte notarié ?

Christiane BLANCHARD adh 0647

La référence E supp. suivie d'un numéro s'applique en fait à l'*Inventaire général des Archives départementales du Morbihan* que vous trouverez dans le rayon des Inventaires aux AD56, auprès de la présidence de salle. Ce sont deux gros volumes où Louis ROZENZWEIG, ancien archiviste des AD56 a inventorié, un peu comme Paris-Jallobert, les actes des registres paroissiaux de toutes les paroisses du Morbihan, mais en se limitant pour chaque paroisse au gratin local. Il est inutile d'essayer d'y rechercher un ancêtre paysan. L'ouvrage est intéressant essentiellement pour ceux qui recherchent des familles nobles. Les deux ouvrages comportent à la fin du 2^{ème} tome une table générale de tous les personnages cités, ce qui rend les recherches faciles et rapides car, pour chaque occurrence, il est fait un renvoi aux pages concernées. Le numéro qui suit E supp. est le numéro donné par l'auteur à la paroisse traitée.

**Maurice ORÉAL
Adh 0309**